

AGENDA COMMUNAL



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE



Préparons la
rentrée dans
nos écoles
communales
pages 8-9

Mai-juin 2024



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur   @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | ISSN 2983-7294 | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Mai-juin 2024

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|-------|
| Brèves | 2 |
| Environnement | 3-7 |
| Communication | 7 |
| Enseignement | 8-10 |
| Seniors | 11 |
| Commerces | 11 |
| Espace public numérique | 12-13 |
| Elections | 14 |
| Sports | 14-15 |
| Culture | 15 |
| Énergie | 16 |
| Associations | 17-19 |
| Événements | 20 |

BRÈVES

Brochure Extrascolaire digitale

UNE NOUVELLE ÉDITION DIGITALE DE LA BROCHURE EXTRASCOLAIRE EST DÈS À PRÉSENT DISPONIBLE POUR LES CONGÉS D'ÉTÉ.

Cet outil vous permet de voir quels sont les opérateurs qui vous proposent des stages, les semaines animées ou les centres de vacances sur la période concernée. Tous les contacts et informations disponibles sont répertoriés sur des fiches.

La brochure extrascolaire est disponible sur le site communal :

www.villers-la-ville.be/brochure-extrascolaire

Infos : **Emilien Vandenberg** - Coordinateur ATL de Villers-la-Ville
0484/98.09.36 - emilien@animagique.be



Demandez à temps la Kids-ID

LA KIDS-ID EST LE DOCUMENT D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE POUR LES ENFANTS BELGES DE MOINS DE 12 ANS.

Elle est obligatoire dès que vous quittez la Belgique. Avec une Kids-ID les enfants de moins de 12 ans peuvent voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays (plus d'info : www.diplomatie.belgium.be/fr/).

Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 3 semaines. Demandez-la donc à temps auprès de votre commune. La procédure rapide d'obtention de la Kids-ID coûte nettement plus cher que le prix de base qui est de **7,70 €**

Pour une demande de Kids-ID auprès de la commune, il faut :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant;
- se rendre avec l'enfant à la commune;
- fournir une photo récente de l'enfant, format carte d'identité sur fond blanc.

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps la **Kids-ID** auprès de votre commune!*



* La procédure dure trois semaines
Contactez votre commune ou consultez le site www.ibz.rn.fgov.be

ibz.be

ISSN 2983-7294

© photo de couverture : iStock

Suivez-nous aussi sur
f @ @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
commune@villers-la-ville.be

Date limite de réception
des informations pour la
prochaine parution :
vendredi 24 mai 2024



ENVIRONNEMENT

Le BW vous offre votre haie !

**VOUS SOUHAITEZ FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ?
PLANTEZ UNE HAIE CHEZ VOUS GRÂCE À L'AIDE DU
BRABANT WALLON.**

Dès sa création, le **Brabant wallon** a soutenu les initiatives en faveur de l'amélioration du cadre paysager et de la biodiversité. La conservation de haies anciennes et la plantation d'essences indigènes permettant la constitution de nouvelles haies sont autant de gestes en faveur de notre environnement.

Depuis 2005, la **Province du Brabant wallon** distribue des plants d'arbres et d'arbustes indigènes pour ériger une haie diversifiée autour des habitations.

Leurs conseillers vous proposent deux compositions de haies constituées de plants indigènes :

- ! **Une haie fleurie** qui servira de nourriture aux abeilles et aux oiseaux. Elle est composée de viome obier, d'églantier, de sureau noir, de sorbier, de groseiller rouge, de cornouiller sanguin et de troène.
- ! **Une haie champêtre** qui favorisera la nidification. Elle se compose d'aubépine, de bourdaine, de charme, d'érable, de prunelier et de hêtre.

Vous êtes un particulier, une association ou une entreprise ?

Votre projet est recevable si celui-ci est réalisé sur le territoire du Brabant wallon. La longueur de la haie doit être comprise entre 10 et 100 mètres.

Déposez votre demande **avant le 14 juin 2024**. Les plants seront distribués le 23 novembre 2024 au bois des rêves.

Les informations complètes, conditions et formulaires sont disponibles sur : www.brabantwallon.be/haies



Prime pour la destruction des nids de frelon asiatique présents sur le territoire communal

EN 2016, UN PREMIER NID DE CES INSECTES A ÉTÉ DÉCOUVERT EN WALLONIE. DEPUIS, LEUR PROGRESSION NE CESSE DE CROÎTRE.

Ces frelons occasionnent des dégâts sur la biodiversité, notamment en menaçant les abeilles auxquelles ils font une chasse mortelle.

En 2023, la Commune de Villers-la-Ville a acquis une quarantaine de pièges à frelons asiatiques. Ceux-ci ont été donnés aux apiculteurs, leurs ruches étant particulièrement vulnérables et visées.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient d'en informer la cellule espèces invasives du Service public de Wallonie via le formulaire d'encodage en ligne.

Une photo devra être jointe au signalement pour permettre la validation de l'information.

En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisé que par du

personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

C'est pourquoi la commune de Villers-la-Ville a décidé d'octroyer **une prime pour la destruction des nids de frelons asiatiques** présents sur le territoire communal.

Cette prime d'un montant forfaitaire de 50€

s'adresse aux personnes physiques domiciliées ou propriétaires d'un terrain cadastré sur le territoire de Villers-la-Ville qui font appel à un professionnel pour la destruction d'un nid entre le 1^{er} avril et le 15 novembre.

- ! **Les infos complètes** sur cette prime et cette espèce invasive se trouvent sur notre site : www.villers-la-ville.be/frelon-asiatique



NOUVEAU : un conteneur enterré comme point d'apport volontaire des déchets

DEPUIS LE 1^{ER} MAI, LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS (SACS BLANCS) A DÉSORMAIS LIEU TOUTES LES DEUX SEMAINES À VILLERS-LA-VILLE COMME DANS 22 AUTRES COMMUNES DE LA ZONE IN BW. COMME SOLUTION COMPLÉMENTAIRE AUX COLLECTES EN PORTE À PORTE, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE A SUIVI LA PROPOSITION DE L'INTERCOMMUNALE IN BW ET A MIS À DISPOSITION UN CONTENEUR ENTERRÉ. IL EST SITUÉ SUR LE PARKING, JUSTE AVANT L'ENTRÉE DU RECYPARC DE TILLY.



L'utilisation de ce conteneur est payante et se fait à l'aide d'un badge d'accès spécifique.

Ce système de collecte permet d'évacuer les déchets résiduels à tout moment, selon les besoins. Pour les autres déchets (organiques, verre, papiers-cartons et PMC), veuillez-vous référer aux consignes de tri et modalités reprises sur le calendrier des collectes.

COMMENT UTILISER LES CONTENEURS ENTERRÉS AVEC ACCÈS PAR BADGE ?

Étape 1 : Commandez les badges

Vous pouvez commander les badges d'accès au conteneur enterré au prix de 10€, via :

! Le site internet : www.monbadgedechets.be

! Le NUMERO VERT GRATUIT : 0800/11.387

Après votre demande, vous recevrez un courrier, avec votre badge, dans lequel figureront toutes les informations nécessaires concernant l'activation de ce badge par le versement d'un montant provisionnel à effectuer sur un compte spécifique.

Pour toute question relative aux conteneurs enterrés, vous pouvez composer le **0800/11.387** ou envoyer un mail à l'adresse suivante : inbw@sulo.com

Tarification :

! Aquisition d'un badge : 10€*

! Chargement du badge pour ouvrir le conteneur : 0,75€/ouverture (dépôt en vrac ou via des sacs quelconques d'une capacité de 30 litres)

*Exception :

Pour les ménages dont au moins une personne peut justifier d'un besoin sur base d'un certificat médical attestant d'une **incontinence** ainsi que pour les ménages ayant **un enfant de moins de 3 ans**, un badge peut vous être offert par la Commune. Dans ce cas, il convient de compléter le formulaire ad hoc sur le site internet de la Commune www.villerslaville.be/conteneurenterre accompagné d'une composition de ménage actualisée villers-la-ville.egovflow.be, ou, le cas échéant, du certificat médical.

Pour toute question relative au badge « gratuit », vous pouvez contacter le service environnement : **071/87.03.89** – environnement@villers-la-ville.be

Étape 2 :

Approvisionnez votre compte

Chaque ménage dispose d'un badge relié à un compte. Ce compte, vous l'alimenterez librement en versant un montant provisionnel de votre choix **avec une communication structurée figurant dans le courrier accompagnant vos badges.**

Exemple : pour 20 dépôts dans le tiroir d'une capacité de 30 litres, le montant à acquitter est de 15€. Il correspond au prix du rouleau de 20 sacs payants de 30 litres.

ATTENTION : comptez 2 ou 3 jours ouvrables avant que votre solde ne soit mis à jour.

Étape 3 : Prenez vos déchets, votre badge et dirigez-vous vers la borne du conteneur enterré

Pour **vos ordures ménagères**, le tiroir du conteneur a un volume de 30 litres. Vous pouvez mettre vos déchets en vrac dans le tiroir ou dans un ou plusieurs sac(s) quelconque(s). Veillez à ne pas dépasser **30 litres maximum** par dépôt afin de ne pas bloquer le tiroir.

Étape 4 : Ouvrez le tiroir du conteneur avec votre badge

Le message « Présenter le badge SVP » est indiqué sur l'écran situé sur la droite de la borne.

Passez votre badge quelques secondes devant celui-ci, votre solde s'affiche et, si celui-ci est suffisant, vous pourrez ouvrir le tiroir.

Si votre solde est insuffisant (le message « Solde insuf. Recharger SVP » s'affiche), le tiroir sera bloqué et vous devrez procéder au réapprovisionnement de votre compte avant de revenir quelques jours plus tard



Étape 5 : Déposez vos déchets

Une fois le tiroir ouvert, veuillez y placer vos déchets. Si vous attendez trop longtemps avant d'ouvrir le tiroir, vous devrez recommencer à partir de l'étape 4. Votre solde ne sera débité que lors de l'ouverture du tiroir.

Faites attention à ne pas mettre plus de 30 litres d'ordures ménagères pour éviter de bloquer le tiroir !

Pour la tranquillité publique, tout dépôt dans les conteneurs enterrés est interdit entre 22h et 7h.



Étape 6 : Fermez le tiroir

Dès que le tiroir est fermé, vos déchets tombent dans le conteneur.

Vous avez plus de déchets ?

Répétez les étapes de 4 à 6. À chaque ouverture du tiroir, le tarif de 0,75€ appliqué sera retiré du solde de votre compte.



in bw

Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon



Villers-la-Ville

QUESTIONS-RÉPONSES

1. Comment apporter vos déchets ?

Les sacs payants réglementaires ne sont plus nécessaires ! Pour les **Ordures Ménagères**, vous pouvez mettre vos déchets dans le tiroir soit, en vrac ou dans un ou plusieurs sac(s) quelconque(s). Veuillez à ne pas dépasser **30 litres maximum** par dépôt afin de ne pas risquer de bloquer le tiroir.

2. Que faire si j'ai un objet qui ne rentre pas dans le tiroir ?

Pour ne pas bloquer le tiroir, veuillez à bien placer vos déchets à l'intérieur du tiroir et à bien ficeler les matières qui peuvent gonfler une fois le tiroir fermé (ex. : oreiller). **NE FORCEZ PAS LE TIROIR, SVP.**

Si l'objet (ex. : un vieux parapluie canne, une grande poêle, ...) ne peut être réduit de manière à entrer dans le tiroir de 30L, vous pouvez le déposer au recyparc (parc à conteneurs) en suivant les conseils de tri.

3. L'un des messages suivants apparaît sur l'écran situé sur la droite de la borne, que dois-je faire ?

« **Conteneur plein, pas d'accès** » : vous devrez revenir ultérieurement (inutile de téléphoner pour nous le signaler car la détection du taux de remplissage du conteneur est automatique et par conséquent, la vidange par les services compétents est déjà programmée).

« **Solde : ...€, accès OK** » : indique le montant de votre solde avant ouverture du tiroir.

« **Solde faible, recharger SVP** » : votre solde est insuffisant ou nul, vous devez « recharger » votre compte pour pouvoir déposer vos déchets.

Pour tout autre message pour lequel vous vous posez des questions, veuillez contacter le **Numéro Vert 0800/11.387**.

En cas d'indisponibilité des conteneurs (exemple : problème technique), veuillez reprendre vos déchets. Tout dépôt à côté des bornes est strictement interdit et susceptible d'amende.



4. Que faire si je désire un badge supplémentaire ou en cas de perte ou de vol d'un badge ?

Contactez le Numéro Vert **0800/11.387** ou connectez-vous sur le site **www.monbadgeadechets.be**.

ATTENTION : tout badge supplémentaire sera payant (10 EUR par badge, frais d'envoi compris). Dès réception de votre paiement, votre nouveau badge vous sera envoyé. Ce dernier sera activé directement et relié à votre compte.

5. Que faire en cas de déménagement ?

Contactez le Numéro Vert ou connectez-vous sur le site Internet. Votre solde éventuel vous sera remboursé.

6. Comment se réalise la vidange de ces conteneurs ?

Chaque conteneur enterré communique quotidiennement avec un serveur central qui reçoit toute une série d'informations. Par conteneur, un taux de remplissage sera estimé sur base du nombre d'ouvertures du tiroir. De plus, toutes les données liées aux badges de chaque utilisateur (solde et dépôts) seront également transmises à ce serveur. Grâce à ce système de gestion informatique, chaque jour, l'ordinateur enverra au collecteur une liste des conteneurs à vidanger. Le collecteur adaptera sa tournée en fonction des besoins.



69 participants au grand nettoyage de printemps !

DEPUIS 10 ANS, LE TEMPS D'UN LONG WEEK-END, TOUS LES WALLONS - CITOYENS, ÉCOLES, CLUBS DE SPORT, MOUVEMENTS DE JEUNESSE, ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DIVERSES - SE MOBILISENT AUTOUR D'UN OBJECTIF COMMUN : RAMASSER LES DÉCHETS QUI JONCHENT NOS RUES, CHEMINS DE CAMPAGNE, RIVIÈRES, ETC. POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE LA WALLONIE.

En 2024, le Grand Nettoyage a eu lieu du 21 au 24 mars !

A Villers-la-Ville aussi on y participe. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés au cours de cette période ainsi que ceux qui œuvrent toute l'année.

Pour rappel, au niveau communal, un ouvrier parcourt quotidiennement nos rues. De plus, la campagne d'action avec le cheval de trait et son équipe va reprendre au début de l'été. Le travail ne manque malheureusement pas.

Voici le bilan de l'action « Grand nettoyage 2024 » au niveau communal :

Déchets collectés :

- | 33 sacs « tout-venants collectés »
- | 28 sacs PMC
- | 1 pneu
- | 2 enjoliveurs
- | 1 moniteur PC
- | 1 piquet en plastique

Nombre d'équipes :

- | 11 équipes
- | 69 participants



Trions les déchets de pesticides ! Un geste pour l'environnement, des cadeaux pour vous !

POUR LA 6^{ème} FOIS, L'ASBL CORDER S'ASSOCIE À L'ASBL ADALIA 2.0, LA COPIDEC ET LA WALLONIE POUR SA CAMPAGNE BISANNUELLE DE TRI DES DÉCHETS DE PESTICIDES POUR LES PARTICULIERS EN WALLONIE.

40% des ménages wallons utilisant des pesticides au jardin ne trient pas correctement les emballages et les restes de pesticides. Alors que ceux-ci devraient être déposés au recyparc, ils sont jetés dans les PMC, avec les ordures ménagères ou vidés à l'égout. Pour limiter les risques pour la santé et l'environnement, il est essentiel que tous les déchets de pesticides soient traités par une filière spécialisée.

Les pesticides et le tri des déchets au recyparc

Parfois utilisés lors de l'entretien de vos espaces privés, de votre jardin ou de votre terrasse, ces produits sont spécifiques pour lutter contre des nuisibles (plantes indésirées, maladies des plantes, insectes ou petits animaux nuisibles, etc.). Pour limiter les effets néfastes sur la santé et l'environnement, il est primordial de respecter les conditions d'utilisation reprises sur l'étiquette de ces produits et de trier les déchets qui en découlent. Pour ce faire, déposez vos emballages et bidons vides de pesticides ou ceux que vous n'utilisez plus au recyparc le plus proche de chez vous dans les DSM (Déchets Spéciaux des Ménages). Afin de limiter les risques de fuites lors du transport, il est recommandé de placer les pesticides dans un

réceptif étanche, arrimé à l'intérieur du coffre de la voiture à l'aide de sangles par exemple.

Trois, deux, un... Triez !

Si vous vous rendez au recyparc pour y déposer vos déchets de pesticides **du 21 mars au 20 juin 2024**, prenez-y une photo, participez au jeu et recevez dans la limite des stocks disponibles un kit de semences locales et biologiques Cycle-en-Terre. Un grand gagnant sera aussi tiré au sort et recevra un bon de 200 € à dépenser en jardinerie labellisée Jardiner Sans Pesticide.

Infos : ASBL Corder - www.corder.be

Croix du Sud 2, L7.05.03 - 1348 Louvain-la-Neuve
010/47.37.54



COMMUNICATION

Ne manquez plus aucune info !

RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE VOTRE COMMUNE, L'INFO COMMUNALE SE DÉCLINE SUR DIFFÉRENTS CANAUX.

Le **site internet communal** propose une multitude d'informations pratiques et de démarches. Régulièrement mis à jour, vous pouvez y retrouver en un seul endroit l'ensemble des informations communales : www.villers-la-ville.be

Rendez-nous visite sur nos **réseaux sociaux** et abonnez-vous à nos pages pour découvrir nos actualités et événements en continu :

Administration communale : [f](#) 1495villerslaville [@](#) 1495VillerslaVille

Espace public numérique : [f](#) epnvillerslaville

Bibliothèque communale : [f](#) 1495BibliothequeVillerslaVille

Cohésion sociale : [f](#) Cohésion Sociale Villers-la-Ville

CPAS de Villers-la-Ville : [f](#) CPAS de Villers la Ville



Enfin, un **tableau numérique** devant l'administration communale reprend les événements à ne pas manquer, jeter y un œil lors de votre passage !

ENSEIGNEMENT

Nos écoles communales

ALORS QUE L'ANNÉE SCOLAIRE SE TERMINE À GRANDS PAS, IL EST TEMPS DE PENSER À LA RENTRÉE QUI AURA LIEU CETTE ANNÉE LE LUNDI 26 AOÛT 2024.

Vous recherchez une chouette école à l'ambiance familiale ?
N'hésitez pas à prendre contact avec nos différents établissements scolaires.
Les inscriptions sont ouvertes !

Visitez notre site www.villers-la-ville.be/nos-ecoles



Les inscriptions se font dès à présent et jusqu'au 5 juillet 2024 inclus durant les heures d'ouverture d'école. Une permanence aura lieu à partir du 19 août 2024 ou sur rendez-vous.

École communale de **Marbais**

Sections maternelle et primaire
Rue du Berceau, 18 - 1495 Marbais

| Garderie et étude de 7h à 18h.

Portes ouvertes : le 24 mai 2024 de 16h30 à 20h.

 **Fancy-Fair** : le 20 avril 2024.

Tel : 071/87.95.95

Mail : direction.ecole.marbais@skynet.be

Site internet : ecolemarbais.villers-la-ville.be

 : Ecole Communale de Marbais

Association de parents : « **ap1495** »

Mail : apmarbais1495@gmail.com



École communale de **Marbisoux**

Section maternelle

Rue des Chats, 14 - 1495 Marbisoux

| Garderie de 7h à 18h.


Portes ouvertes : le 25 avril 2024 de 15h30 à 19h30.

 **Fancy-Fair** : le 22 juin 2024.

Tel : 071/87.82.12 - 071/87.95.95

Mail : direction.ecole.marbais@skynet.be

Site internet : ecolemarbisoux.villers-la-ville.be

 : Ecole Communale de Marbisoux

Association de parents : « **Les petites frimousses** »

Mail : lesfrimousses.asbl@gmail.com



École communale de **Tilly**

Sections maternelle et primaire

Rue du Culot, 4 - 1495 Tilly

| Garderie et étude de 7h à 18h.

Portes ouvertes : le 23 avril 2024 de 18h à 19h30.

🎁 **Fancy-Fair** : le 25 mai 2024.

Tel : 071/87.65.45

Mail : ecoletilly@villers-la-ville.be

Site internet : ecoletilly.villers-la-ville.be

📘 : Ecole Communale de Tilly

Association de parents : « Tillyx »

Mail : tillyx@hotmail.be

École communale de **Villers-la-Ville**

Sections maternelle et primaire

Rue Jules Tarlier, 34 - 1495 Villers-la-Ville

| Garderie et étude de 7h à 18h30.

Portes ouvertes : le 19 avril 2024 de 18h à 21h30.

🎁 **Fancy-Fair** : le 18 mai 2024.

Tel : 071/87.50.44

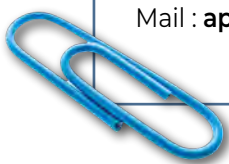
Mail : ecolevlv@villers-la-ville.be

Site internet : ecolevillers.villers-la-ville.be

📘 : Ecole communale de Villers-la-Ville

Association de parents : « Apé de Villers-la-Ville »

Mail : a pev lv@gmail.com



Plaisir d'apprendre 2024

POUR LA 4^{ème} ANNÉE CONSÉCUTIVE,
ANNE-MICHÈLE PIERARD, 1^{ère} ECHEVINE EN
CHARGE DE LA JEUNESSE VOUS PROPOSE DE
PARTICIPER AU PROJET « **PLAISIR D'APPRENDRE** ».



Plaisir d'Apprendre, c'est une semaine de remédiation qui propose une remise à niveau des jeunes avant la reprise d'une nouvelle année scolaire. Couplée à des activités sportives et/ou culturelles, pour les élèves qui terminent la 6^{ème} primaire jusqu'à la 5^{ème} secondaire, la remédiation portera principalement sur des révisions dans les matières de base : français, langues modernes (anglais-néerlandais), math, sciences et des notions de méthodologie et de techniques d'apprentissage.



Elle s'organisera la semaine **du 12 au 16 août 2024** (4 jours) dans les locaux de la bibliothèque communale.

De manière pratique, nous recherchons, pour l'encadrement des ados :

- | Des étudiants des Universités ou Hautes Ecoles issus des filières pédagogiques (aptes à soutenir les élèves dans les matières suivantes : math, sciences, français et langues modernes (anglais et néerlandais).
- | Prêts à assurer le soutien pédagogique dans les matières ci-dessus et possédant des compétences en animations sportives-culturelles.
- | Une expérience dans le domaine du soutien scolaire est un plus.
- | Disponible la semaine du 12 au 16 août 2024.
- | Rémunération : 16,00€ brut de l'heure
- | Candidatures à rentrer pour le 10 juin 2024 au Service Jeunesse-culture.



Pour les jeunes villersois de 12 à 16 ans en demande de soutien scolaire, nous offrons :

- | Une semaine de remédiation et de soutien scolaire, accompagnés d'activités sportives et/ ou culturelles
- | La gratuité pour toutes ces activités
- | Inscription obligatoire pour le 15 juillet 2024 au service Jeunesse-culture
- | Nombre de places limité (15)



Candidatures, informations et inscriptions :
Service Jeunesse-culture - Alizée Debouck - 0493/60.20.60 - alizee.debouck@villers-la-ville.be

SENIORS

Le respect des aînés, parlons-en !

DEPUIS 2006, LA DATE DU 15 JUIN EST DÉSIGNÉE OFFICIELLEMENT COMME LA JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES. DANS LE CADRE DE CETTE JOURNÉE, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE ET RESPECT SENIORS VOUS PROPOSENT UNE PRÉSENTATION DE CETTE THÉMATIQUE.

A l'initiative de de Anne-Michèle Pierard, 1^{ère} Échevine en charge des Aînés, une conférence ciné-débat vous est proposée le **lundi 17 juin 2024 à 19h30** dans la salle du Conseil de la maison communale.

Celle-ci sera animée par **Respect Seniors**, agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés.

La thématique sera agrémentée par des **extraits du film «Les souvenirs»** qui engageront une participation active et des moments d'échanges.

L'entrée est gratuite mais les réservations sont obligatoires par mail à l'adresse roselle.dellier@villers-la-ville.be

AVEC DES EXTRAITS DU FILM "LES SOUVENIRS"

LES SOUVENIRS

17 juin 2024
19h30

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
RUE DE MARBAIS, 37

Villers-la-Ville

CONFÉRENCE CINÉ-DÉBAT

PARTICIPATION ACTIVE

Le respect des aînés, parlons-en !

A l'initiative de Anne-Michèle Pierard, 1^{ère} Échevine en charge des Aînés, Respect Seniors vous propose une présentation sur la sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées agrémentées de moments d'échanges avec les participants.

ENTRÉE GRATUITE MAIS RÉSERVATION OBLIGATOIRE par mail à l'adresse roselle.dellier@villers-la-ville.be

RESPECT SENIORS
Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

COMMERCES

Commerces, réseau, business et entraide au club des entrepreneurs de Villers-la-Ville !

CONNAISSEZ-VOUS LE NOUVEAU CLUB DES ENTREPRENEURS, COMMERÇANTS ET INDÉPENDANTS DE VILLERS (CECI VILLERS) ?

Depuis janvier, des réunions regroupant tous ces profils ont été organisées avec l'objectif de se rencontrer, créer des opportunités, faire du business développer son réseau, ...

Les réunions se tiennent une fois par mois par cycle de 3 mois : les deux premiers jeudis en matinée (7h-9h) et le 3^e mois, le mercredi soir. Une petite restauration est prévue. Les réunions matinales s'organisent en deux temps : une présentation individuelle avec support visuel d'1.30 min et une conférence d'un membre d'une durée de 10 min. Vous pouvez venir à toutes les réunions ou occasionnellement.

Les premiers retours sont très positifs : « Cela fait tellement de bien de discuter avec d'autres indépendants » ; « Je ne savais pas qu'il y avait ces compétences dans l'entité » ; « J'ai déjà obtenu plusieurs contacts intéressants ». Fort de ces constats, le comité rappelle les prochains rendez-vous fixés le **jeudi 16 mai 2024, de 7h à 9h, à la Maison communale** ainsi que le **mercredi 19 juin, à partir de 18h30 sur la terrasse du magasin Bike Your Way**.

Vous êtes entrepreneur, commerçant ou indépendant et vous souhaitez nous rejoindre ?

Faites votre demande d'adhésion au groupe fermé Facebook : **Club des entrepreneurs de Villers-la-Ville**.

Vous recevrez automatiquement une invitation via un événement.

Le comité travaille à d'autres canaux de diffusion et à l'identité du club. Au plaisir de vous y rencontrer !



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Programme de formations à l'Espace Public Numérique !

UNE PERMANENCE EST PRÉVUE TOUS LES MERCREDIS ET JEUDIS DE 13H30 À 16H00, RUE GUSTAVE LINET, 44 À SART-DAMES-AVELINES.

Des rendez-vous individuels sont aussi possibles le vendredi matin, sur demande. L'entrée est gratuite.

Infos : [f @epnvillerslaville](#)

Maité Villar, Coordinatrice – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be (infos et inscriptions)

Julie Charles, Échevine des nouvelles technologies – 0491/25.31.32 – julie.charles@villers-la-ville.be

PROGRAMME MAI

- Mercredi 08/05 de 13h30 à 16h : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- Mercredi 15/05 de 13h30 à 16h : Traitement de texte - Les bases**
Reprise des bases du clavier et de la souris. Mise en pratique par de petits jeux.
- Jeudi 16/05 de 13h30 à 16h : Gestion de son agenda sur son Smartphone**
Comment noter ses rdvs ? Comment ajouter un rappel ? Comment partager mon agenda avec mon conjoint ?
- Mercredi 22/05 de 13h30 à 16h : Traitement de texte - Les bases, suite.**
Ecrire et mettre en page un courrier. Sauvegarder le document sur son ordinateur. Organiser les dossiers.
- Jeudi 23/05 de 13h30 à 16h : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- Mercredi 29/05 de 13h30 à 16h : Traitement de texte**
Insertion d'une image dans un courrier, l'enregistrer et l'envoyer par email.
- Jeudi 30/05 de 13h30 à 16h : « TOTEMUS »**
Téléchargement de l'application en vue de la balade qui se déroulera le 8 juin 2024 (voir page 13).

Attention ! De 13h30 à 14h00 est un temps d'accueil où il est possible de répondre aux questions des citoyens. **Les formations se donnent de 14h00 à 16h00, sauf exception !**

PROGRAMME JUIN

- Mercredi 05/06 de 13h30 à 16h : Questions-réponses à la suite des 3 formations de traitement de texte**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- Jeudi 06/06 de 13h30 à 16h : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- Samedi 08/06 de 10h30 à 14h : Balade TOTEMUS**
Infos et inscriptions : M. Villar – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be (voir page 13)
- Mercredi 12/06 de 13h30 à 16h : Ranger sa boîte mail**
Comment gérer ma boîte mail sur mon PC portable? (trier les mails, classer les mails, effacer les mails)
- Jeudi 13/06 de 13h30 à 16h : Ma boîte mail**
Comment gérer ma boîte mail sur mon smartphone ou ma tablette.
- Mercredi 19/06 et jeudi 20/06 de 13h30 à 16h : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- Mercredi 26/06 de 13h30 à 16h : Gestion des mots de passe**
Gérez, stockez et créez des mots de passe sécurisés grâce à des gestionnaires de mots de passe.
- Jeudi 27/06 de 13h30 à 16h : Trop de photos sur mon smartphone ! Que faire ?**
Comment télécharger les photos de mon smartphone sur une clé USB, sur un PC portable ou sur un disque dur externe afin de ne pas les perdre ?

Tu as envie d'apprendre à programmer ?

DES SESSIONS DE CODAGE GRATUITES SONT ORGANISÉES DE 10H À 12H, UN SAMEDI PAR MOIS POUR LES JEUNES ÂGÉ-ES DE 7 À 18 ANS (NINJAS).

Tu rêves de libérer ta créativité en créant un jeu vidéo, un site web ou un robot ? CoderDojo Belgium est fait pour toi ! Tu n'as pas encore d'expérience en programmation ? Les mots Scratch, micro:bit, Lego Spike ne te disent rien du tout ? Ou tu travailles déjà parfaitement avec Python ? Cela n'a aucune importance pour nous, tout le monde est la ou le bienvenu-e ! Prochaines sessions 2024 : 18 mai et 15 juin. Réserve vite ta place (12 per. max.) : www.coderdojobelgium.be/fr

Infos : Maité Villar - maite.villar@villers-la-ville.be - 071/87.03.52



Les mardis de l'informatique

DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE RENFORCE SON ACTION AVEC LA MISE EN PLACE DES MARDIS DE L'INFORMATIQUE.

Depuis quelques semaines, des formations individuelles ou en groupe sont possibles. Des rendez-vous à domicile peuvent aussi être réservés. Ce projet s'étend sur deux ans.

Voici le détail des prochaines semaines d'action.

- | Mardi 14 mai - Espace Public Numérique**
rue Gustave Linet, 44 à Sart-Dames-Avelines
- de 9h à 10h30
Rendez-vous individuels pour les citoyens
 - de 10h30 à 12h
Accédez à votre banque en ligne et familiarisez-vous avec les opérations numériques ?
- | Mardi 21 mai - Maison communale**
rue de Marbais, 37 à Villers-la-Ville
- de 14h à 17h
Pourquoi ai-je l'impression d'avoir raté le « train du numérique » ?

- de 20h à 22h : CONFÉRENCE
Comment utiliser Facebook et Instagram de manière efficace dans le cadre de son activité professionnelle ? Trucs et astuces (réservations via Maïté Villar)



- | Mardi 28 mai - CPAS**
rue du Berceau, 24 à Marbais
- de 9h à 12h
« Itsme », votre clé numérique sécurisée !
Comment l'utiliser à bon escient et accéder à vos dossiers personnels en ligne rapidement (masanté.be, mondossier.be, myminfin.be) ?

| Infos et inscriptions : Maïté Villar - maite.villar@villers-la-ville.be - 071/87.03.52
| Suivez le programme des formations sur : www.villers-la-ville.be/digit-help

Balade Totemus avec l'Espace Public Numérique

PARTEZ LE 8 JUIN 2024 À LA CHASSE AUX TRÉSORS ET DÉCOUVREZ LES RICHESSES DU PATRIMOINE VILLERSOIS

L'Espace Public Numérique (EPN) de Villers-la-Ville en collaboration avec les Echevins Julie Charles et Eric Balza, organise une balade connectée de +/- 7km sous forme d'une chasse aux trésors à travers Villers-la-Ville grâce à l'application « TOTEMUS ».

Le départ est fixé à 10h30 au Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville et le retour est annoncé vers 14h en fonction du rythme de marche.

Nous ferons une pause à mi-parcours afin de pique-niquer tous ensemble. Merci de prévoir de quoi vous régaler.

Une **séance d'informations est prévue le 30 mai 2024** à l'EPN où il vous sera possible de télécharger l'application. S'il n'est pas possible pour vous de vous y rendre, nous vous demanderons de télécharger l'application sur votre smartphone avant la marche.



Inscriptions souhaitées avant le 05 juin au plus tard : Maïté Villar - maite.villar@villers-la-ville.be - 071/87.03.52

ÉLECTIONS



Élections 2024

LES ÉLECTIONS SIMULTANÉES DU 9 JUIN ET LES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE APPROCHENT À GRANDS PAS.

Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Quelles sont les différentes élections ? A quelles fréquences sont-elles organisées ? Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ? Pour répondre à ces différentes questions, nous avons rassemblé l'ensemble des informations concernant les élections 2024 sur une page de notre site internet : www.villers-la-ville.be/elections2024

! Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au **071/87.03.60**.
Le service population vous accueille de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 14h à 16h.

SPORTS

Vous aimez le tennis ?

N'HÉSITEZ PAS À REJOINDRE LE TENNIS CLUB SUR LES HAUTEURS DE VILLERS-LA-VILLE, À CÔTÉ DU TERRAIN DE FOOTBALL.

Deux très beaux terrains en briques pilées vous permettent de taquiner la petite balle sur un merveilleux site surplombant le village.

Le **Tennis Club Villers-la-Ville** vous accueille dans une ambiance familiale et décontractée.

Une inscription annuelle démocratique (étudiant : 30€, adulte : 70€ et famille : 140€) vous permet de venir jouer tout au long de la saison d'été (de mai à octobre). Un site internet permet de gérer simplement votre abonnement et de réserver vos heures à la demande.

Tous les samedis et dimanches matin (10 à 12h) sont organisés des matchs-rencontres entre les membres. Ceux-ci permettent aussi de rencontrer d'autres joueurs du club, le tout dans une très bonne ambiance. Un petit tournoi est organisé annuellement entre membres et est suivi du traditionnel BBQ.

! **Infos et inscriptions : Vincent Vanpée - 0474/72.32.06 - tcvillers@gmail.com - www.tcvillers.be**



Venez essayer le Swin-Golf

VOUS RÊVEZ DE JOUER AU GOLF ? MAIS C'EST TROP ONÉREUX, LE MATÉRIEL EST TROP IMPORTANT ET LE PARCOURS EST TROP LONG.

Alors, venez essayer cette variante. Elle se joue avec une seule canne à trois faces et une balle plus grosse et en caoutchouc. Le swin est amusant et très délassant. Véritable passerelle pour le golf, le swin est un loisir ou un sport qui demande la plus grande concentration.

! **Où :** au golf de la Bruyère à Sart-Dames-Avelines, 1 rue de Jumerée.

! **Quand :** le dimanche à 13h 30, le mardi à 9h30 ou à la demande.

! **Matériel :** le matériel est prêté et l'initiation est gratuite.

! **Infos :** Gilson Jean-Marie - 0474/63.02.75 ou jmgilgym@gmail.com





Rendez-vous le **22 JUIN 2024** au complexe sportif
pour la **FÊTE DE LA MUSIQUE**
et la **JOURNÉE PORTES OUVERTES DES CLUBS SPORTIFS**

Plus en forme que jamais et mettant une fois encore à l'honneur les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la **fête de la musique** est de retour à Villers-la-Ville.



Cette nouvelle édition aura lieu au Complexe sportif de Sart-Dames-Avelines où plusieurs concerts et animations gratuits, dans différents styles musicaux, vous seront proposés.

C'est au début de l'été que se terminent la plupart des saisons sportives. C'est donc le moment idéal pour se remémorer ce qui a été réalisé durant l'année, et pour déjà préparer la rentrée sportive.

À ce titre, le complexe sportif organisera sa **journée portes ouvertes, en collaboration avec les clubs sportifs locaux.**

Durant la journée, des stands explicatifs, des animations funs et des démonstrations seront proposés gratuitement pour tout le monde. Venez donc découvrir nos différents clubs sportifs.

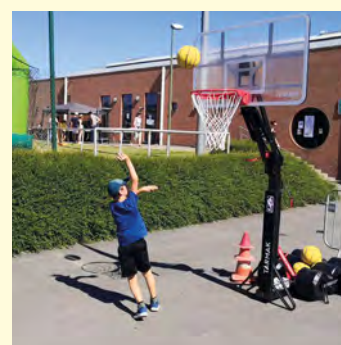
Le salon se clôturera par la **remise des prix des Mérites sportifs** qui aura lieu sur la scène de la fête de la musique.

Comme le sport s'associe à la culture et pour continuer la fête tous ensemble, vous pourrez ensuite profiter d'un concert avant la retransmission, sur écran géant, du **match de coupe d'Europe de football « Belgique – Roumanie »**.

Ne manquez pas ces fabuleux événements !

▮ **L'adresse du jour :** Complexe sportif de Sart-Dames-Avelines, 51 chemin de la Bruyère du Coq.

▮ **Infos :** Régie Communale Autonome de Villers-la-Ville, 071/816.805 ou direction@villers-sports.be.
www.fedelamusique.be - 0489/42.24.12 - fetedelamusique@unsoirautourdumonde.be



ÉNERGIE

Installation de panneaux solaires sur 5 bâtiments communaux

DANS LE CADRE DE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE INSTALLERA PROCHAINEMENT 5 DISPOSITIFS PHOTOVOLTAÏQUES.

Le projet prévoit la mise en place de **600 panneaux**, pour une puissance installée de **320 kWc**, répartis comme suit :

- | Administration communale : 68 panneaux ;
- | Hall de voirie : 184 panneaux ;
- | Ecole de Tilly : 172 panneaux ;
- | Ecole de Villers : 55 panneaux ;
- | Ecole de Marbais : 112 panneaux.

Ces projets seront mis en place via le principe du « tiers-investisseur ». Cela signifie que la Commune met ses toitures à disposition pour l'installation de panneaux photovoltaïques par le tiers-investisseur. La commune loue l'installation et sa maintenance au tiers-investisseur pendant 20 ans, au terme duquel, la commune devient propriétaire des installations. La commune bénéficie de l'électricité produite pour son autoconsommation et la revente de l'électricité excédentaire.

Cette façon de procéder permet de limiter les dépenses annuelles en électricité et conserver une capacité d'emprunt suffisante pour d'autres investissements.

Le Conseil communal a donné son accord de principe sur les projets de convention et de contrat de bail en février 2024 et le projet a été attribué par le Collège communal à Creadiv, intercommunale à laquelle Villers-la-Ville est associée. Sous réserve de la validation du marché par la tutelle (non connu au moment de la clôture de l'article et attendue pour fin avril), vous devriez voir bientôt fleurir ces installations sur les bâtiments communaux !

La mise en place de ces installations permettra une économie annuelle de 8,3 t CO₂ équ.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Villers-la-Ville adhère à la **Convention des Maires pour le climat** depuis 2019. En 2021, elle a déposé son plan d'actions permettant d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de CO₂.

L'évolution des émissions de gaz à effet de serre est réalisée sur base de données fournies par la Région wallonne. Malheureusement, la Région est en retard pour l'actualisation de ces données et on ne peut pas encore suivre les résultats de nos actions via ce biais. Toutefois, la commune dispose d'une plateforme publique (<https://villers-la-ville.futureproofed.com>) permettant de recenser et suivre les actions en place sur le territoire villersois (communales ou individuelles).

Cette plateforme ne se veut pas exhaustive et est mise à jour le plus régulièrement possible.

- | Si vous souhaitez contribuer à sa mise à jour, n'hésitez pas à contacter le service Énergie de la commune : **Delphine Robinet**
energie@villers-la-ville.be - **071/87.03.87**.



ASSOCIATIONS



Soirées jeux de société

RENDEZ-VOUS TOUS LES PREMIERS VENDREDIS DU MOIS À MARBAIS POUR UNE SOIRÉE CONVIVIALE AUTOUR DE DIFFÉRENTS JEUX DE SOCIÉTÉ.

Ces rencontres ont lieu de 19h30 à 22h30 à la Maison communautaire de Marbaix. Les prochains rendez-vous auront lieu les 3 mai, 7 juin et 5 juillet 2024.

Infos : Marie Chatelle - 0497/27 06 78 - marie_chatelle@yahoo.fr



L'équipe du Syndicat d'Initiative a décidé d'innover un peu cette année

EN EFFET, LE DIMANCHE 19 MAI, NOUS VOUS PROPOSONS DE DÉGUSTER DE DÉLICIEUSES TARTINES AU FROMAGE BLANC, RADIS, PETITS OIGNONS... ACCOMPAGNÉES D'UNE BONNE GUEUZE OU D'UNE BONNE KRIEK DANS LE JARDIN DU SYNDICAT D'INITIATIVE !

Une collation idéale après une promenade sur nos sentiers villersois ou une visite de l'abbaye.

Quand : Le dimanche 19 mai 2024 de 11h à 17h

Où : Au Syndicat d'Initiative, 53 rue de l'abbaye, 1495 Villers-la-Ville

Prix des tartines : 5€ (boissons non comprises)

Infos et réservations : 071/87.98.98 ou sivillerslaville@skynet.be



Périples, moments vivants autour du conte à Villers-la-Ville

UNE EXPÉDITION AU TRAVERS DES HISTOIRES, ÇA VOUS DIT ? QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE, PÉRIPLÉS VOUS EMMÈNE EN VOYAGE. UNE AVENTURE CONVIVIALE QUI FERA APPEL À VOS SENS ET VOS IMAGINAIRES. LE CONTE PART À VOTRE RENCONTRE EN BRABANT WALLON !

Le dimanche 26 mai de 14h30 à 18h, embarquez pour une balade ponctuée de 4 instants contés avec Chantal Dejardin et d'ateliers sensoriels et artistiques (ex. : Land art) dans la forêt afin de stimuler l'imaginaire et la créativité.

Rejoignez-les et vivez ces petits moments d'émerveillement, seul(e) ou en groupe, éveillez-vous aux textures, bruits, formes et couleurs que nous offre la nature...

Lieu : Ferme de l'Abbaye de Villers-la-Ville - Avenue Georges Speeckaert 22B | Tarif : 5€ | Public : Dès 6 ans

Inscriptions : www.ccbw.be/evenement/periples-villers-la-ville

Périples est le fruit d'une coopération entre le Centre culturel du Brabant wallon et la Maison du Conte et de la Littérature.



Concert de printemps proposé par l'ensemble vocal royal Chantilly et le chœur Arc-en-Ciel

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 26 MAI À 15H À LA MAISON COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE.

Le droit d'entrée est fixé à 6€ pour les adultes et 3€ pour les moins de 16 ans, à régler par virement au compte BE15 0689 0662 0530 de la chorale Chantilly pour le 18 mai au plus tard.

Prière de mentionner le nombre d'adultes/enfants concernés.

Le paiement assure automatiquement la réservation (il n'y aura pas de carte d'entrée).

Ciné-club à l'Abbaye

DEUX DIMANCHES PAR MOIS À 20H, LE CINÉ-CLUB POURSUIT SES PROJECTIONS DANS LE MOULIN ABBATIAL (ENTRÉE COTÉ «BISTRO DE L'ABBAYE»)

Prochaines séances :

- | **Dimanche 12 mai :**
Burkinabe Rising (2018)
- | **Dimanche 26 mai :**
The Blues Brothers (1980)
(comédie policière et musicale)
- | **Dimanche 16 juin :**
Un Héros (2021)
(film iranien, grand prix du festival de Cannes)
- | **Dimanche 30 juin :**
Hors Normes (2019)
(France, comédie, César du meilleur film)



| **Infos et réservations :** www.villers.be/fr/agenda

Rejoignez le Repair Café de Villers-la-Ville comme réparateur/trice

RÉPARER ENSEMBLE NOS OBJETS (PLUTÔT QUE DE LES JETER) DANS UN ESPRIT DE CONVIVIALITÉ, DE COLLABORATION ET D'ÉCHANGES DE BONS PROCÉDÉS ENTRE CITOYENS, C'EST CE QUE NOUS PROPOSE LE REPAIR CAFÉ DE VILLERS-LA-VILLE.



Chaque dernier dimanche du mois de 10h à 13h, le Repair Café vous attend à la maison des Jeunes de Mellery au 57 de la rue de Thébaïs. Aucune réservation n'est nécessaire.

Prochaines rencontres 2024 : 26 mai - 30 juin - 29 septembre - 24 novembre.

Ce projet vous intéresse ? Rejoignez-nous comme réparateur/trice petit électro, vélo, hifi, couture en tant que bénévole (selon vos disponibilités).

| **Contact :** Alice Denis - 0496/02.98.66 - repaircafe@villersentransition.be



Bal Mellerysette

LE COMITÉ DE LA BROCANTE DE MELLERY VOUS CONVIE CETTE ANNÉE À SON PREMIER « BAL MELLERYSETTE » LE DIMANCHE 2 JUIN SUR LA PLAINE DE MELLERY.

Dès 15h : concerts, animations pour petits et grands, marché des artisans... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Les musiciens de « **J'en rafolk** » nous feront danser sur des airs de valse, de polka, en cercle ou en rondeau.

Organisation d'un concours de gâteaux et de tartes ! Un panier gourmand sera attribué aux premiers prix (goût et originalité).

Chaque pâtissière pourra déguster au choix un morceau.

Le reste sera vendu à prix démocratique et participera à financer l'orchestre.

Y a plus qu'à... Pâtisseries, pâtisseries, pâtisseries et vivement le 2 juin pour découvrir vos nombreux talents.

| **Infos :** Mathieu - 0494/05.15.04

brocantedemellery@gmail.com - [fb brocantedemellery](https://www.facebook.com/brocantedemellery)

Échos de Saint-Vincent de Paul de Villers-la-Ville

L'ANTENNE SAINT VINCENT DE PAUL DE VILLERS-LA-VILLE FAIT PARTIE DE SAINT VINCENT DE PAUL NATIONAL QUI COMPTE QUELQUES 278 ASSOCIATIONS, 6000 BÉNÉVOLES ET 150.000 FAMILLES AIDÉES.

Pour l'entité de Villers-la-Ville, **Saint Vincent de Paul** compte à l'heure actuelle une équipe dynamique composée de 12 bénévoles.

Que font-ils ?

- | La distribution de colis alimentaires. Actuellement, 10 familles sont aidées deux fois par mois ;
- | L'opération Shoe Box et Kids box, en collaboration avec l'Administration Communale ;
- | La récolte de produits non périssables, dans les 6 Eglises de l'Entité durant le Carême de partage ;

- | La collaboration avec le CPAS, en complément du service de transport social «Villibus», pour les co-voiturages accompagnés vers les maisons médicales de l'entité et les hôpitaux de la région ;
 - | Des visites aux personnes isolées .
 - | La récolte de vêtements, jouets, matériel de cuisine, vaisselle, draps, essuies, petits meubles..., en bon état, afin de les redistribuer.
- Vous souhaitez rejoindre leur équipe de bénévoles, ou vous avez besoin d'une aide particulière ?**
J.-L. Fally - 0476/92.57.80 - jeanlucfally@hotmail.com

Journées portes ouvertes aux ateliers mosaïques de Briare

VENEZ DÉCOUVRIR LES ATELIERS MOSAÏQUES DE BRIARE POUR ADULTES DE COULEURS PARTAGÉES À SART-DAMES-AVELINES.

Portes ouvertes les **vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juin 2024** de 14h à 16h.

- | **Lieu** : Couleurs partagées - 6, rue du Vieux Chemin - 1495 Sart-Dames-Avelines
- | **Infos** : 0498/34.31.40 - couleurspartagees@gmail.com
www.sites.google.com/view/couleurs-partagees



Petit déjeuner villersois au Syndicat d'Initiative



COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2010, LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE VILLERS-LA-VILLE ORGANISE UN PETIT DÉJEUNER À THÈME.

À cette occasion, nous vous concoctons le **dimanche 16 juin 2024 à partir de 9h30** un petit-déjeuner typique du terroir villersois au prix de 12€.

- | **Adresse** : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville rue de l'Abbaye 53
- | **Réservation indispensable** au 071/ 87 98 98 ou sur sivillerslaville@skynet.be

Le procès de Jeanne d'Arc

TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES VILLERSOIS POUR LE PROCHAIN SPECTACLE THÉÂTRAL D'ÉTÉ QUI SE TIENDRA À L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE DU 11 JUILLET AU 10 AOÛT 2024.

Les spectacles se suivent et ne se ressemblent pas à Villers-la-Ville ; il y a des œuvres théâtrales épiques, des épopées flamboyantes, des œuvres du répertoire, des pièces majeures ou des adaptations originales comme celle qui sera présentée durant cet été 2024 : **LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC**, un spectacle sensible et interpellant mis en scène par Hélène Theunissen.

Les villersois disposent d'un **prix promotionnel** pour assister au spectacle : 32 € au lieu de 42 €. Cette réduction est valable en réservant via www.jeannedarc2024.be avant le 15 juin en utilisant le code Promo « VILLERS ».

- | Plus d'infos sur ce spectacle : www.jeannedarc2024.be



ÉVÉNEMENTS



3 MAI

- Soirée jeux de société**
Maison communautaire de Marbais
Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 11

13 MAI

- Atelier autour de l'allaitement maternel**
19h au CPAS de Villers-la-Ville
Infos et inscriptions : Marie Paye - 071/88.00.28

16 MAI

- Réunion club des entrepreneurs et indépendants de Villers**
Maison communale
Infos : www.cecivillers → Voir page 11

18 MAI

- Fancy-Fair école communale de Villers-la-Ville**
Infos : 071/87.50.44 → Voir page 9

19 MAI

- Collation au Syndicat d'initiative**
Infos : 071/87.98.98 → Voir page 17

21 MAI

- Conférence : Facebook et Instagram dans le cadre professionnel**
Maison communale
Infos : 071/87.03.52 → Voir page 13

24 MAI

- Portes ouvertes école communale de Marbais**
Infos : 071/87.95.95 → Voir page 8

18 MAI

- Fancy-Fair école communale de Tilly**
Infos : 071/87.65.45 → Voir page 9

26 MAI

- Repair Café**
Maison des jeunes de Mellery
Infos : 0496/02.98.66 → Voir page 18

- Périple - balade contée**
Ferme de l'Abbaye de Villers-la-Ville
Infos : www.ccbw.be → Voir page 17

- Concert de printemps**
Ensemble vocal royal Chantilly et chœur Arc-en-ciel
Salle du Conseil de la maison communale
→ Voir page 17

2 JUIN

- Bal Mellerysette**
Plaine de Mellery
Infos : 0494/05.15.04 → Voir page 18

- Promenade gourmande des Hostieux moines**
Départ de la Micro brasserie
Infos : 0495/24.26.12

3 JUIN

- Atelier autour de l'allaitement maternel**
19h à la crèche « Les Pious-pious »
Infos et inscriptions : Marie Paye - 071/88.00.28

7 JUIN

- Soirée jeux de société**
Maison communautaire de Marbais
Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 17

DU 7 AU 9 JUIN

- Journées portes ouvertes aux ateliers mosaïques de Briare**
Couleurs partagées
Infos : 0498/34.31.40 → Voir page 19

8 JUIN

- Balade Totemus avec l'EPN**
Départ du Syndicat d'Initiative
Infos : 071/87.03.52 → Voir page 13

9 JUIN

- Elections**
Elections législatives (fédérales), européennes et régionales
Infos : www.villers-la-ville.be/elections2024 → Voir page 14

14 JUIN

- Apéro «portes ouvertes» du Kiwanis Club**
De 18h à 19h30 au Vignoble des Côteaux des Avelines
Infos et inscriptions : kiwanisvlv@gmail.com
Olivier Dorselaer - 0495/57.45.74

15-16 JUIN

- Fancy-Fair école libre de Sart-Dames-Avelines**
Infos : 071/87.67.77

16 JUIN

- Petit-déjeuner villersois**
Syndicat d'Initiative
Infos : 071/87.98.98 → Voir page 19

17 JUIN

- Conférence Ciné-débat**
Le respect des aînés, parlons-en !
Salle du Conseil communal → Voir page 11

19 JUIN

- Réunion club des entrepreneurs et indépendants de Villers**
Magasin Bike Your Way
Infos : www.cecivillers → Voir page 11

22 JUIN

- Fancy-Fair école communale de Marbisoux**
Infos : 071/87.82.12 → Voir page 8

- Fête de la musique**
Complexe sportif de Villers-la-Ville
Infos : 0489/42.24.12 - www.fetedelamusique → Voir page 15

- Journée portes ouvertes des clubs sportifs**
Complexe sportif de Villers-la-Ville
Infos : 071/81.68.05 - direction@villers-sports.be → Voir page 15

- Remise des prix des mérites sportifs**
Complexe sportif de Villers-la-Ville
scène « Fête de la musique »
Infos : 071/81.68.05 - direction@villers-sports.be → Voir page 15

- Diffusion match Belgique/Roumanie**
Ecran géant - complexe sportif de Villers-la-Ville
Infos : 071/81.68.05 - direction@villers-sports.be → Voir page 15

DU 28 AU 30 JUIN

- Jeux intervillages**
Complexe sportif de Sart-Dames-Avelines
Infos : f jeux intervillages G6 2024

30 JUIN

- Repair Café**
Maison des jeunes de Mellery
Infos : 0496/02.98.66 → Voir page 18